

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate : 19 décembre 2020

Augmentation du nombre de cas de COVID-19 dans la région de Parry Sound Ouest

PARRY SOUND (Ontario) – Le Bureau de santé du district de North Bay-Parry Sound (Bureau de santé) a constaté une augmentation du nombre de cas de COVID-19 dans la région de Parry Sound Ouest. En effet, le 19 décembre 2020, il a identifié huit (8) personnes de plus ayant obtenu un résultat positif : sept (7) dans le district de Parry Sound et une (1) dans le district de Nipissing. Il s'agit de l'augmentation la plus forte, en une journée, du nombre de cas positifs au sein du territoire desservi par le Bureau de santé depuis le début de la pandémie.

« La COVID-19 circule dans le district et nous devons agir dès maintenant pour ralentir la propagation de la maladie et sauver des vies, insiste le D^r Jim Chirico, médecin-hygiéniste. Si vous ne vous sentez pas bien, même si vos symptômes sont légers, isolez-vous immédiatement et faites-vous tester. Si vous vous dites que vos symptômes ne sont pas ceux de la COVID-19, vous pourriez mettre vos êtres chers et la communauté à risque de contracter la COVID-19. Nous devons penser aux autres et prendre la décision de rester à la maison. »

Les personnes déclarées positives à la COVID-19 et celles identifiées comme un contact étroit à risque élevé par le Bureau de santé doivent s'isoler et suivre les consignes du Bureau de santé. Elles ne doivent pas quitter l'endroit où elles se sont isolées, sauf pour se rendre directement à un centre d'évaluation afin de subir un test de la COVID-19 et revenir à la maison. Elles ne doivent pas s'arrêter en chemin.

Le Bureau de santé recommande vivement au public de suivre les mesures de santé publique, dont les suivantes :

- Évitez les contacts sociaux.
- Sortez de la maison uniquement pour :
 - Aller à l'école ou travail, si vous ne pouvez pas travailler de la maison.
 - Aller à l'épicerie, à la pharmacie pour chercher des médicaments ou à un rendez-vous médical.
- Présumez que toutes les personnes que vous croisez à l'extérieur de la maison ont la COVID-19 et prenez les précautions nécessaires.
 - Gardez une distance de deux (2) mètres avec les gens à l'extérieur de la maison. Toutefois, si vous habitez seul, vous pouvez avoir des contacts étroits avec un autre ménage.

- Portez un couvre-visage si vous devez être à moins de deux (2) mètres d'une personne à l'extérieur de la maison lors d'un déplacement essentiel. Les risques de transmission de la COVID-19 sont les plus élevés lors des contacts étroits, notamment dans les lieux fermés.
- Lavez-vous les mains ou désinfectez-les souvent, tousssez et éternuez dans le creux du coude, et si vous ne vous sentez pas bien, restez à la maison et faites-vous tester.
- Faites de l'exercice et des activités récréatives en plein air, là où vous pourrez respecter les règles de distanciation physique.
- Évitez de vous déplacer à l'extérieur du district, particulièrement dans les régions où on déclare [un nombre élevé de cas de COVID-19](#), à moins que votre situation soit urgente ou que vous ayez un rendez-vous médical urgent.

« Ce n'est pas le moment de recevoir des membres de la famille ou d'autres personnes qui n'habitent pas avec vous. Nous devons accorder la priorité à la santé et à la sécurité de notre communauté », explique le D^r Chirico.

Pour plus de renseignements sur la COVID-19, consultez les sites www.myhealthunit.ca/en/health-topics/ressources-en-fran-ais.asp et <https://covid-19.ontario.ca/fr>

-30-

Renseignements pour les médias :

Alex McDermid, spécialiste des relations publiques
Tél. : 705 474-1400, poste 5221, ou 1 800 563-2808
Courriel : communications@healthunit.ca